

## NOUS CONTACTER

N° client : 5 022 283 659  
 Identifiant Internet :  
 THIBAULT.THOMAS34@NEUF.FR



Document à conserver 5 ans

Page 1/4



## Par Internet

edf.fr

application mobile : EDF &amp; MOI

mail : serviceclient@edf.fr

## Par téléphone

Du lundi au samedi dès 8h et jusqu'à 20h

09 69 32 15 15

(Service gratuit + prix appel)

Mon Compte Sur Serveur Vocal

09 70 83 33 33

(Service gratuit + prix appel)

## Par courrier

EDF SERVICE CLIENTS TSA 21941  
62978 ARRAS CEDEX 9

## Urgence dépannage Electricité (Enedis)

0972675034 (Service gratuit + prix appel)

## NOUS ENVOYER UN CHEQUE ENERGIE

## Par courrier

EDF TSA 81401  
87014 LIMOGES Cedex 1

## Lieu de consommation

9 IMPASSE LES HAUTS DE  
SERIGNAN  
34410 SERIGNAN

## Titulaire du contrat

M. THOMAS THIBAUT

## Votre contrat

N° de client : 5 022 283 659

N° de compte : 4 08 7 021 396 386

(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"

• Point de livraison (PDL) :

N° 24 310 853 716 996

• Puissance : 09 kVA

• Heures Creuses

3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30

M. THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN

34410 SERIGNAN

## Facture du 10/11/2021

N° 23 810 072 021

Electricité (relevé Enedis)	143,12 €
TVA	24,40 €

Facture TTC

167,52 €

Montant total

167,52 €

TTC

Prélevé le

25/11/2021



## Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 07/01/2022.
- Relève automatique de votre compteur électricité vers le 07 de chaque mois.



## Prélèvement automatique

Le montant de 167,52€ sera prélevé le 25/11/2021 sur le compte ci-dessous :

Titulaire du compte : M THOMAS THIBAUT

Compte bancaire : FR2120041\*\*\*\*10\*\*\*\*\*020\*\*\*

EDF-SA au capital de 1 578 916 053,50 € Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317 66522 N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

## Détail de la facture du 10/11/2021 N°23810072021

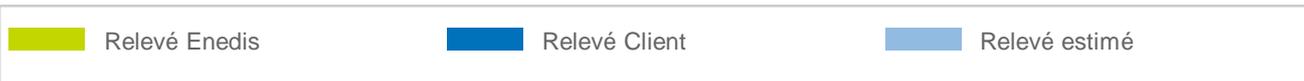

**Votre contrat Electricité**
**"Tarif Bleu" - 09 kVA - Option Heures Creuses - Compteur communicant n°03186462194334**
**Horaires heures creuses - 3H30-7H00 13H00-16H00 21H00-22H30 - (peuvent varier de quelques minutes)**

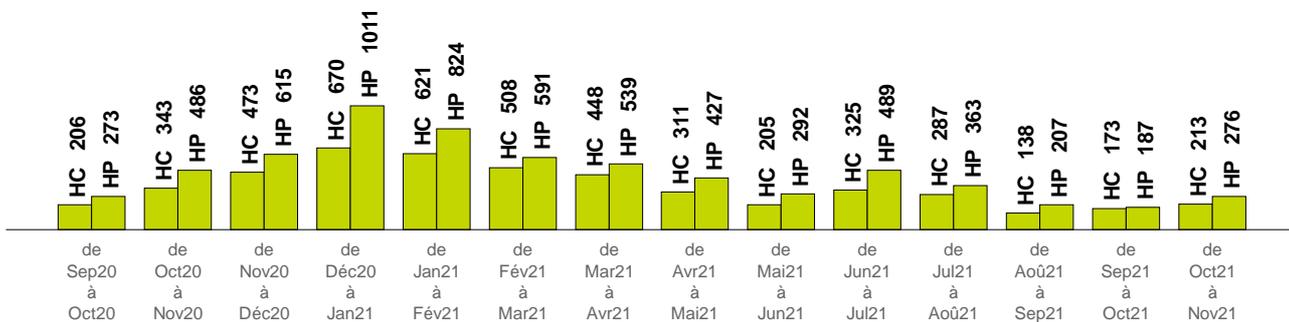
			Prix €HT/mois	Montant €HT	TVA	
<b>Abonnement</b>						
Heures Creuses - 09kVA - du 08/11/21 au 07/01/22			12,33	24,66	5,5%	
<b>Total Abonnement (dont acheminement 20,30 €)</b>				<b>24,66</b>		
	Relevé début	Relevé fin	Conso kWh	Prix €HT/kWh	Montant €HT	TVA
<b>Consommation</b>						
Heures Creuses - 09kVA - du 08/09/21 au 07/11/21	14009 (Enedis)	14395 (Enedis)	386	0,0809	31,23	20,0%
Heures Pleines - 09kVA - du 08/09/21 au 07/11/21	19743 (Enedis)	20206 (Enedis)	463	0,1193	55,24	20,0%
<b>Total Consommation (dont acheminement 15,82 €)</b>			<b>849</b>		<b>86,47</b>	
			Conso kWh	Prix €HT/ kWh	Montant €HT	TVA
<b>Taxes et Contributions</b>						
Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE)			849	0,00994	8,44	20,0%
Contribution au Service Public d'Electricité (CSPE)			849	0,02250	19,10	20,0%
Contribution Tarifaire d'Acheminement Electricité (CTA)					4,45	5,5%
<b>Total Taxes et Contributions</b>					<b>31,99</b>	
<b>Total Electricité hors TVA</b>					<b>143,12</b>	

## En conclusion

Total facture hors TVA du 10/11/2021	143,12 €
TVA 20,00 % sur un montant total de 114,01 €	22,80 €
TVA 5,50 % sur un montant total de 29,11 €	1,60 €
<b>Total facture TTC du 10/11/2021</b>	<b>167,52 €</b>

**Montant total**  
**167,52 €**  
 TTC


**Evolution de votre consommation facturée en kWh**


**Votre consommation en Electricité**




## Des infos à portée de main !

Des explications concernant les taxes et contributions sur [particulier.edf.fr/taxes](http://particulier.edf.fr/taxes)

Mieux comprendre les détails de votre facture sur [particulier.edf.fr/facture](http://particulier.edf.fr/facture)

Etre informé sur les prix sur [particulier.edf.fr/prix](http://particulier.edf.fr/prix)

## Pour votre information

### Prix

Electricité : Le montant des TCFE a évolué au 01/01/2021. Sur décision des pouvoirs publics, le Tarif Réglementé de Vente a évolué le 01/02/2021 et le 01/08/2021. Le montant de la CTA a évolué le 01/08/2021. Plus d'information sur le site edf.fr.

### Taxes et contributions

La CTA, TICGN, CSPE, TCFE évoluent conformément à la réglementation  
CTA électricité : 21,93% de la part acheminement de l'abonnement

### Pénalités de retard

Conformément aux conditions générales de vente, à défaut de paiement intégral dans le délai prévu pour leur règlement, les sommes dues seront majorées de plein droit de pénalités de retard calculées sur la base d'une fois et demie le taux d'intérêt légal appliqué au montant de la créance TTC. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à 7,50 €.

### Mentions relatives à votre contrat d'électricité :

Résiliation possible du contrat à tout moment sans préavis ni pénalité.  
**Offre à tarif réglementé.**

**Origine 2019 de l'électricité vendue par EDF : 87,7% nucléaire, 7,1% renouvelables (dont 5,6% hydraulique), 0,6% charbon, 3,5% gaz, 1,1% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)**

### Vous souhaitez faire une réclamation écrite ?

Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais

- **Etape 1** : vous adressez votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF SERVICE CLIENTS - TSA 21941 - 62978 ARRAS CEDEX 9.
- **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation par internet à [particulier.edf.fr](http://particulier.edf.fr) ou par courrier à EDF Service Consommateurs - TSA 31942 - 62978 ARRAS CEDEX 9.

Si vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Consommateurs, et si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Consommateurs, vous pouvez saisir directement et gratuitement le Médiateur de la Consommation du groupe EDF sur le site <https://mediateur.edf.fr> ou, par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8.

Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir directement et gratuitement le médiateur national de l'énergie sur [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr) ou, par courrier, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'information des pouvoirs publics,

**0 800 112 212** Service & appel gratuits

Pour de plus amples informations, reportez-vous aux Conditions Générales de Vente ou rendez-vous sur [cgv.edf.com](http://cgv.edf.com)



